

A Brassac les Mines, le 24 juin 2024



A l'attention des représentants légaux

Objet : informations concernant les affectations et les procédures d'inscription.

Les résultats de l'affectation seront transmis aux familles par les établissements d'origine à partir **du mercredi 26 juin 2024**.

Si votre enfant est affecté au lycée François Rabelais, vous devez l'inscrire le plus rapidement possible : Deux options s'offrent à vous :

- 1) Vous connecter au téléservice inscription via educonnect avant le **30 juin 2024**.

<https://teleservices.education.gouv.fr>. Clic gauche sur « Inscrire » dans le fil d'évènement.

Vous aurez la possibilité de compléter des pdf en ligne et de consulter la liste des documents à fournir. En cas de difficulté, appel au secrétariat de direction au 04.73.54.17.69

- 2) Venir dans l'établissement inscrire votre enfant après avoir fixé un rendez-vous avec les services de la vie scolaire (04.73.54.17.69) **avant le 03 juillet 2024 à 12H00**.

Attention après le 03 juillet à 12h00, aucune inscription ne pourra être prise en compte et la place de votre enfant sera perdue.

Pièces à fournir : copie du livret de famille, extrait de jugement de divorce le cas échéant, attestation d'assurance scolaire, photocopies recto/verso de la carte d'identité de l'élève, RIB, photocopie de l'attestation de sécurité sociale de l'enfant, photocopie de la carte de mutuelle à laquelle est rattaché l'enfant et photocopie du carnet de vaccination.

Quelque soit la procédure d'inscription retenue (en ligne ou en présentiel), les 28 juin, 1er et 2 juillet 2024, vous êtes invités à venir dans l'établissement pour déposer les documents que vous n'avez pas pu renseigner via le téléservice inscription. Vous serez aussi accompagnés par les équipes de vie scolaire pour constituer la demande de PASS région. Des visites d'établissement seront proposées. Les listes de fournitures scolaires associées à chaque classe et d'effets nécessaires pour l'internat seront remis lors de l'accueil en présentiel au lycée.

Les décisions d'admission à l'internat seront prises et communiquées aux familles avant le 12 juillet 2024. Les critères retenus seront l'âge de l'élève, la distance géographique du domicile et les situations personnelles particulières.

Aucun retour de dossier d'inscription ne sera accepté ni par mail ni par voie postale.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail ce.0630012w@ac-clermont.fr

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Gilles CEYRAS



Le proviseur

Secrétariat de
Direction

Affaire suivie par
Stéphanie Guiot
Téléphone
04 73 54 17 69
Fax
04 73 54 05 62
Mél.
Ce.0630012w
@ac-clermont.fr

13 avenue de
Charbonnier
63570 Brassac -les-Mines

